

Nombre de membres : 34

N°2022-63

En exercice : 33

Abstentions : 0

Présents : 26

Exprimés : 30

Pouvoirs : 4

Pour : 30

Votants : 30

Contre : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille vingt-deux, le jeudi 15 décembre à 20h00.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni Salle de Réunion Communautaire à 87150 CUSSAC sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 09 décembre deux mille vingt-deux.

Présents : Christophe Gérouard, Maryse Thomas, Patrice Chauvel, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles-Antoine Darfeuilles, Pierre Varachaud, Louis Furlaud, Albert Viroulet, Patrick Chambord, Maryse Parverie, Joël Vilard, Thierry Dauchart, Josiane Lefort, Jean-Pierre Broussaud, Alain Duris, Bernard Darfeuilles,, Christian Vignerie, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Bertrand Jayat, Stéphane Seyer, André Soury, Florent Vaudon.

Suppléants présents :

Pouvoirs : Jean Maynard délégation à Christian Vignerie, Patrick Gibaud délégation à Josiane Lefort, Richard Simonneau délégation à Christophe Gérouard, , Bruno Grancoing délégation à Alain Duris

Secrétaire de séance : Stéphane Seyer

Objet : Admissions en non-valeur : Budget Communautaire Principal et Budgets Annexes « Ordures Ménagères » et « SPANC ». Exercice 2022.

Par courrier en date du 17 novembre 2022, monsieur le responsable du Service de Gestion Comptable de Saint-Junien a sollicité du Conseil Communautaire que celui-ci admette en non-valeur les sommes suivantes sur le Budget Communautaire Principal et les Budgets Annexes « Ordures Ménagères » et « SPANC » pour l'exercice 2022.

1/ Budget Communautaire Principal 2022

Objet de la créance	Motivations	Montant	Imputation comptable
Garderies	Personne disparue. 5 pièces	157,23 €	6541 non-valeur
Multi-accueil/crèche	Montant inférieur au seuil des poursuites. 4 pièces	24,93 €	6541 non-valeur

Soit un total de 9 pièces pour 182,16 €.

2/ Budget Annexe « Ordures Ménagères » 2022

Objet de la créance	Motivations	Montant	Imputation comptable
Redevances	Montant inférieur au seuil des poursuites. 8 pièces	59,42 €	6541 non-valeur
Redevances	Personnes disparues (essentiellement des ressortissants britanniques) 18 pièces	1381,02 €	6541 non-valeur

Soit un total de 26 pièces pour 1440,44 €

3/ Budget Annexe « SPANC » 2022

Objet de la créance	Motivations	Montant	Imputation comptable
Redevance assainissement	PV de carence. 1 pièce	52,50 €	6541 non-valeur
Redevance assainissement	Personne disparue. 1 pièce	150,00 €	6541 non-valeur
Redevance assainissement	Poursuites sans effet. 2 pièces	300,00 €	6541 non-valeur
Redevance assainissement	Montant inférieur au seuil des poursuites. 5 pièces	62,60 €	6541 non-valeur

Soit un total de 9 pièces pour 565,10 €.

Oui l'exposé de monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

-PRONONCE l'admission en non-valeur, sur le Budget Communautaire Principal exercice 2022, de la somme de 182,16 €, laquelle se décompose selon les détails rappelés dans le premier tableau ci-dessus,

- **DIT** que les crédits sont inscrits au Budget Communautaire Principal exercice 2022, section de fonctionnement dépenses, chapitre 65, article 6541.

-PRONONCE l'admission en créances éteintes, sur le Budget Annexe « Ordures Ménagères » exercice 2022, de la somme de 1440,44 €, laquelle se décompose selon les détails rappelés dans le second tableau ci-dessus,

- **DIT** que les crédits sont inscrits au Budget Annexe « Ordures Ménagères » exercice 2022, section de fonctionnement dépenses, chapitre 65, article 6541.

-PRONONCE l'admission en créances éteintes, sur le Budget Annexe « SPANC » exercice 2022, de la somme de 565,10 €, laquelle se décompose selon les détails rappelés dans le second tableau ci-dessus,

- **DIT** que les crédits sont inscrits au Budget Annexe « SPANC » exercice 2022, section de fonctionnement dépenses, chapitre 65, article 6541

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire le
Le Président,

Le Président,

Christophe GEROUARD